

A chaque nouvelle lune



EN JANVIER DERNIER, le Secrétariat d'État du Vatican expédiait aux représentants du Saint-Siège à travers le monde un communiqué destiné à contrer le fléau de la limitation artificielle des naissances. Le magazine *Time* du 1^{er} février semble croire que ce document blâmait les Nations unies (surtout le *Fonds international de secours à l'enfance*) de seconder l'application des programmes de la limitation des naissances.

Savez-vous que l'F.I.S.E. (U.N.I. C.E.F.) ne rend aucun service immédiat aux mères et aux enfants et que les pays communistes exigent que leurs dons reviennent à eux-mêmes cependant que — je crois être bien renseigné — ce n'est pas le cas du Canada ni des États-Unis ? Déjà, en 1960, Castro recevait \$123,000 grâce au F.I.S.E. (U.N.I. C.E.F.), provenant de la campagne annuelle de financement à la Veille de la Toussaint, et de la vente des cartes de Noël sans Christ.

Voici un conseil pratique : plutôt que d'acheter les cartes que vous offre le F.I.S.E. à l'occasion du *Hallowe'en* et de Noël, pourquoi ne pas vous procurer des timbres-cachets de Kateri (un dollar la feuille)

et vous en servir tout au long de l'année ?

C'est un S.O.S. qui m'arrive de la Floride. L'expéditeur, un excellent ami de Kateri, est le Directeur des Études d'un collège catholique. Il a fort besoin d'une douce, compréhensive et compétente personne d'un certain âge, qui veuille avoir soin de sa demeure et de sa famille : huit enfants et leur mère malade, mais qui peut, à l'occasion, prêter son concours. Accepter cette tâche, serait faire oeuvre d'apostolat. Ça vous intéresse ? Ecrire à *Kateri*, C.P. 70, Caughnawaga, Québec.

Quand béatifiera-t-on Kateri ? Les miracles exigés pour sa béatification et sa canonisation ne s'achètent pas. Seuls le sacrifice et la prière (expressions préconciliaires mais toujours valables !) peuvent nous les obtenir. Pendant plus d'une année, j'ai essayé doucement de stimuler et même de picoter un peu ses amis pour qu'ils prennent sur eux de m'adresser leur promesse écrite d'un Pater et (ou) d'un ave Maria par jour. On m'a ainsi fait parvenir plus de 3,000 de ces promesses. Peut-être en raison de ce qui nous est tombé dessus cet hiver, ces 3,000 promesses feront-elles boule de neige ?

Afin de hâter la béatification de la vénérable Kateri Tekakwitha, je cherche au moins 100,000 prières quotidiennes. *Et c'est vous qui allez faire la différence entre beaucoup de prières et presque pas...* Envoyez-moi votre engagement de prier chaque jour — au moins un Pater — à cette intention. Pressez vos frères et vos beaux-frères, vos soeurs et vos belles-soeurs d'en faire autant. Ces

prières fidèlement offertes hâteront, sans conteste, le grand jour que nous devons aux Amérindiens des trois Amériques. Évidemment les voies du Seigneur ne sont pas les nôtres, mais si cette marée de prières déferlait toutes les vingt-quatre heures jusqu'au trône de Dieu, c'est fort probable que nous obtiendrions la béatification de la vénérable Kateri Tekakwitha en 1976, le tricentenaire de son baptême, le 17 avril 1676. Surtout, n'oubliez pas : *C'est vous qui allez faire la différence entre peu de prières ou pron.*

Il y a quelques années, un jeune écrivain anglophone de Montréal écrivait un roman obscène. "Il en est, notait Daniel-Rops, qui portent... l'expérience des abîmes, de ces univers d'abjection que nous cachons en nous." Ces univers d'abjection, l'auteur s'en est servi pour avilir la vénérable Kateri Tekakwitha. Dans le quotidien montréalais anglais, *The Gazette*, paraissait (mercredi, le 2 septembre 1971) cet entre-filet :

LE ROMAN DE COHEN QUALIFIÉ DE SALETÉ !

"SYDNEY" Australie — (Reuters) — Le roman *Les beaux perdants* du poète canadien, Léonard Cohen, est en partie "farci de saletés jetées là pour le plaisir de s'y vautrer", décida un juge hier.

"Plusieurs épisodes y sont très soigneusement décrits jusqu'à l'ultime détail malpropre", affirma M. le juge Muir dans un jugement porté au tribunal d'arrondissement de la Nouvelle-Galles du Sud.

"Il rejeta la cause d'un architecte-peintre de Sydney, Rollin Schlicht,

en vue de recouvrer un exemplaire du roman, qui lui avait été confisqué, il y a quinze mois, par les douaniers de l'aéroport Kingsford Smith de Sydney."

J'ai aussitôt écrit la note suivante au directeur de *The Gazette* :

"Dans *The Gazette* de ce matin paraissait un entre-filet au sujet des *Beaux perdants* de L. Cohen.

"A titre de vice-postulateur pour la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha et de directeur du trimestriel *Kateri*, je dois me tenir au courant de tout ce qui s'écrit au sujet de cette cause. Les *Beaux perdants* contiennent des passages qui comptent indubitablement parmi les plus répulsifs et les plus dégoûtants qui aient jamais été imprimés au sujet de Kateri Tekakwitha. On en éprouve de l'écoeurement et de l'horreur.

"J'applaudis, j'approuve et je félicite M. le juge Muir de sa décision. Le vocable "saletés" n'est pas mal, mais je trouve qu'il n'est pas assez fort pour décrire comme il faut une telle corruption.

"Je vous prie de croire, etc."

Évidemment *The Gazette* n'a pas publié mon épître. A Montréal la coterie de Cohen est trop puissante pour que même un grand journal comme *The Gazette* ose risquer d'avoir maille à partir avec lui.

D'autre part, on vient de me communiquer qu'un professeur d'une de nos universités francophones utilise maintenant les *Beaux perdants* comme manuel de classe. Sans doute, c'est pour enseigner à ses étudiants le sens du beau et la grandeur d'âme...

Déjà au début du XVIII^e siècle,